

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE - RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol I

QUEBEC, SAMEDI, 2 SEPTEMBRE 1876

No. 15

QUÉBEC, 2 SEPTEMBRE 1876.

Les élections générales de l'Île du Prince-Edouard ont eu lieu ; le principe des écoles communes a triomphé ; sur trente membres élus, dix-sept sont en faveur de ces écoles, douze veulent la continuation du régime des écoles séparées ou dénominationnelles, et un, qui est indépendant, se place entre les deux partis pour faire le trait-d'union. M. Pope, le chef même des partisans de l'ancien régime, a été défait ; les électeurs de Prince-Edouard avaient laissé de côté, comme très-secondaires, toutes les questions autres que celle des écoles, et c'est pour ainsi dire elle seule qui les a divisés, qui a formé les deux nouveaux partis.

Voilà deux provinces de l'Amérique anglaise qui, depuis la confédération, établissent le principe des écoles communes, c'est-à-dire des écoles indépendantes de toute confession religieuse, et n'ayant d'autre mission que d'enseigner. Nous nous sommes expliqué sur cette question dans un précédent numéro du *Réveil*, mais nous n'en saurions trop dire. Ce sont les vérités les plus élémentaires, les plus évidentes, que les hommes combattent le plus et qui ont le plus de peine à triompher. Ce qui est clair, ce qui saute aux yeux est comme naturellement antipathique. Que ferait-on sur terre si tout le monde était d'accord, si tout le monde admettait que le jour il fait clair, et que la nuit ne vient qu'après le soleil couché ? On crèverait d'ennui. Pour se distraire, il faut embrouiller toutes choses ; l'homme a un besoin énorme d'être son propre ennemi, de différer d'avec les autres afin de différer ; ce qui est clair pour l'un devient immédiatement incompréhensible pour l'autre, et si l'on se surprenait à être par hasard d'accord avec soi-même, de suite on chercherait à se contredire si l'on ne trouvait pas toujours un contradicteur tout prêt. C'est ce déplorable travers de notre esprit qu'exploitent les intérêts, les ambitions, et en général toutes les passions haineuses et avides. On peut tout persuader à un homme ; il ne faut pas cinq minutes pour convaincre un ignorant que l'ignorance est un grand bienfait, alors même qu'il se plaint avec le plus d'amertume de ne savoir ni lire ni écrire. La divergence et l'antagonisme, voilà ce qui semble fatalement nécessaire.

Qu'un peuple, par exemple, reconnaisse la nécessité d'une réforme et l'applique, il n'en faut pas plus pour que le peuple, son plus proche voisin, également convaincu de l'excellence de cette réforme, la repousse indéfiniment. Après des siècles

de discussion et de controverse, on en est encore à citer un seul axiôme fondamental, un seul principe général de société sur lequel tous les hommes aient un avis commun ; les préjugés, les traditions, les absurdités consacrées par l'usage et le temps sont des armes dangereuses aux mains de ceux qui combattent le progrès ; seulement, il arrive que quelques vérités essentielles font petit à petit leur chemin, s'imposent à la généralité par la puissance des résultats, gagnent d'un peuple à un autre, et deviennent, après une longue expérimentation, après une longue lutte avec d'étroites répugnances et de perfides oppositions, comme une base commune sur laquelle on édifiera ensuite d'autres principes aussi longtemps débattus et passés au creuset.

C'est ainsi que la nécessité d'écoles communes, absolument libres, dégagées de toute influence religieuse, placées sous le contrôle exclusif de l'Etat, a été reconnue successivement par la plupart des peuples éclairés : tous ne les possèdent pas au même degré, parce qu'il y a plus ou moins de traditions à effacer, de préjugés à vaincre, mais tous y tendent. Cela semble l'idée mère de notre temps, la préoccupation dominante de chaque peuple. Dans les pays mêmes où le principe est admis depuis longtemps, où il est la base même des institutions, comme aux Etats-Unis, on sent le besoin de l'affirmer périodiquement, de le protéger contre toute atteinte, contre toute interprétation perverse, et de le dégager de plus en plus dans toute sa simplicité rigoureuse et dogmatique. Ainsi, non-seulement les deux partis, républicain et démocrate, ont-ils rappelé, chacun dans leur convention respective, le principe des écoles communes et la nécessité de son maintien énergique pour la sauvegarde des institutions nationales, mais voici que M. Blaine, un membre du congrès américain, présente un amendement constitutionnel qui établit plus nettement ce principe en mettant le peuple américain en garde contre des dangers qu'on n'avait pu prévoir d'abord, et qui se présentent sous la forme même de revendications légitimes. Voici le texte de cet amendement :

Aucune propriété publique ni aucun revenu public ni aucun prêt de crédit par ou sous l'autorité des Etats-Unis, ou d'un Etat, territoire, district ou corporation municipale, ne sera alloué ou employé pour le soutien d'aucune école, institution d'éducation ou autre sous le contrôle d'aucune secte, organisation ou corporation religieuse ou anti-religieuse, ou dans laquelle la croyance ou les dogmes particuliers d'aucune secte, organisation ou corporation religieuse ou anti-religieuse seront enseignés, et rien de cette croyance ou de ces dogmes particuliers ne sera lu ou enseigné dans aucune école ou institution soutenue en tout ou en partie par le dit revenu